

Août 2014

**Ukraine : Les victimes oubliées**  
**Graves violations des droits humains**

**Introduction**

**I - Chronologie des événements**

**II - Violations des droits humains**

1. **Tirs contre des cibles non militaires et absence de protection des civils**
2. **Enlèvements et tortures : l'escalade de la terreur**
3. **Violations de la liberté d'information et d'expression**
4. **Violations des droits des minorités**
5. **Lutte contre l'impunité : de nombreux obstacles**

**III - Recommandations**

**Introduction**

La situation des droits humains en Ukraine est alarmante. Chaque jour, dans le cadre du conflit entre les troupes ukrainiennes et les groupes armés pro-russes principalement à l'est du pays, des civils sont tués ou victimes d'enlèvement, de détentions arbitraires, de tortures, de menaces et aussi de discriminations, en particulier en Crimée.

Les graves violations des droits humains commises entre novembre 2013 et février 2014 dans le cadre de la répression des militants d'Euromaidan ont fait l'objet d'une couverture médiatique mondiale et d'enquêtes approfondies ont été menées ou sont en cours par des instances internationales et nationales, des organisations nationales de la société civile et des OING.

Le crash du Boeing 777 de la Malaysia Airlines à la suite d'un tir de missile a replacé cette situation au centre de l'actualité alors que la communauté internationale s'était peu à peu démobilisée depuis les événements de Maidan et l'annexion de la Crimée par la Russie et peinait à influencer sur la résolution du conflit.

En revanche, la documentation des violations actuelles des droits humains en Crimée et dans le cadre du conflit entre l'armée Ukrainienne et les groupes pro-russes est rendue extrêmement complexe du fait de l'insécurité générale, des difficultés d'accès aux zones de conflit, des entraves au travail des journalistes et ONG, de la peur des victimes de témoigner par crainte de représailles, et de la guerre de l'information menée par les deux camps.

Cette note a pour objectif de mettre en lumière les grandes tendances des graves violations des droits humains commises par les parties en conflit – qui pour certaines pourraient être qualifiées de crimes internationaux, d'établir les responsabilités et de formuler des recommandations aux acteurs internationaux et nationaux pour la protection des populations civiles et la lutte contre l'impunité.

Elle se base sur des informations fiables, vérifiées et recoupées recueillies à l'occasion d'une mission internationale de la FIDH en Ukraine en juin 2014, organisée avec son organisation partenaire, Center for Civil Liberties, et les informations relayées par des ONG locales et sources

d'information indépendants, les instances internationales travaillant dans le pays comme le Haut commissariat aux droits de l'Homme des Nations unies.

## **1. Chronologie des événements**

Le 21 novembre 2013, suite à l'annonce par le président ukrainien Viktor Yanoukovitch de la suspension de l'accord d'association avec l'Union Européenne, une manifestation citoyenne s'organise spontanément à Kiev. La protestation s'amplifie rapidement et s'étend à plusieurs villes et régions du pays, tandis que la répression de ce mouvement se fait plus féroce. Après la répression violente de la manifestation du 20 février 2014, qui fait plus de 118 morts<sup>1</sup>, Viktor Yanoukovitch est destitué. Le 23 février 2014, le président du parlement Arseni Yatseniouk devient président par intérim.

Quelques jours plus tard, des hommes armés pro-russes prennent le contrôle du siège du Parlement à Simféropol, en Crimée. Le 16 mars, un référendum controversé et jugé illégal par la Commission de Venise du Conseil d'Europe est organisé: une majorité des votants demanderait le rattachement de la Crimée à la Russie.

Les mouvements pro-russes deviennent également actifs à l'Est de l'Ukraine, mais aussi au Sud de pays, autour d'Odessa. Le 02 mai, des affrontements entre pro-russes et pro-ukrainiens font une quarantaine de morts à Odessa.

Le 11 mai, un référendum, qui comme le référendum en Crimée viole la Constitution de l'Ukraine et contrevient à tous les standards électoraux internationaux, est organisé dans la Donbass, à l'Est de l'Ukraine, aboutissant à la déclaration d'indépendance des «républiques populaires» de Donetsk et de Lougansk.

Le 25 mai, l'élection présidentielle se déroule comme prévu dans toute l'Ukraine, dans un contexte d'insécurité, mais dans des conditions transparentes: Petro Porochenko, un des 21 candidats, est élu. La plupart des habitants des régions de Donetsk et Lougansk n'ont cependant pas pu prendre part au vote, empêchés par les séparatistes pro-russes occupant ces deux régions. En Crimée, seule une petite minorité de personnes ont voté.

Entre mi avril et 15 juillet 2014, les combats entre les forces armées ukrainiennes et les groupes armés séparatistes auraient fait au moins 1000 morts parmi les forces armées, les groupes séparatistes et la population civile selon le Haut commissariat aux droits de l'Homme des Nations Unies<sup>2</sup>. Les rapports de début août ont cité plus de 2000 morts. Le cessez-le-feu signé par les deux parties le 23 juin est levé par le président ukrainien le 30 juin. Depuis le 1er juillet, l'armée ukrainienne entreprend une attaque massive contre les séparatistes, qui ont pris position dans les zones résidentielles de plusieurs villes de la région du Donbass.

## **II – Violations des droits humains**

### **1. Tirs contre des cibles non militaires et absence de protection des civils**

Le 02 mai 2014, à **Odessa**, des affrontements entre manifestants pro-russes et pro-ukrainiens et l'incendie du bâtiment des syndicats de la ville où étaient rassemblés les militants pro-russes ont entraîné la mort d'une quarantaine de personnes. Plus de 200 personnes auraient également été blessées. Les forces de l'ordre sur place sont restées plutôt passives face aux événements, selon de nombreux témoignages. La mission du Haut Commissaire aux Droits de l'Homme présente sur place a rapporté une «présence insuffisante et inadéquate» de la police au moment des événements.

<sup>1</sup> Selon les données rassemblées par l'initiative Euromaidan SOS

<sup>2</sup> Rapport du Haut Commissariat aux droits de l'Homme sur la situation des droits de l'Homme en Ukraine, 15 juillet 2014, [http://www.ohchr.org/Documents/Countries/UA/Ukraine\\_Report\\_15July2014.pdf](http://www.ohchr.org/Documents/Countries/UA/Ukraine_Report_15July2014.pdf) ; <http://www.ohchr.org/fr/countries/ENACARegion/Pages/UAIndex.aspx>

Le 03 juin, lors de la reprise de la ville de **Krasnyï Liman** (région de Donetsk) aux mains des séparatistes par l'armée ukrainienne, un des deux hôpitaux de la ville, au sud, a été visé par des tirs, causant la mort de Vassily Ivanovitch Chistok, chirurgien gravement blessé deux semaines plus tard. L'unité thérapeutique de l'hôpital a été visée par des tirs de mortier de l'armée ukrainienne.

Entre le 12 et le 21 juillet 2014, lors des opérations menées par l'armée ukrainienne pour reprendre la ville de **Donetsk** actuellement aux mains des séparatistes, des roquettes «grad», armes caractérisées par leur manque de précision, tirées par le gouvernement ukrainien et des milices pro-gouvernementales, auraient entraîné la mort d'au moins seize personnes, selon un rapport de l'ONG Human Rights Watch du 25 juillet 2014<sup>3</sup>.

Alors que les opérations lancées par l'armée ukrainienne pour reprendre le contrôle des territoires séparatistes se poursuivent, il est du devoir du gouvernement ukrainien de veiller à la sécurité de la population civile, selon les règles du droit international humanitaire concernant la protection des personnes qui ne participent pas aux combats.

Le 17 juillet, le Boeing 777 de la Malaysia Airlines, qui transportait 298 passagers, dont 193 ressortissants néerlandais, a été abattu dans la zone de Chakhtarsk à l'est de l'Ukraine. La Russie et l'Ukraine se renvoient la responsabilité de la catastrophe, entretenant une guerre de l'information, qui rend difficile une enquête impartiale sur les causes du crash. Cependant, de nombreuses vidéos, les billets postés sur Internet par un des leaders séparatistes Strelkov-Girkin et les avis d'experts militaires semblent indiquer que l'avion a été abattu par un complexe anti-missile. Cet élément ainsi que les autres cas connus de prise d'avions militaires et autres moyens de transport par les séparatistes est une source de grave inquiétude, tant sur la possession d'armes lourdes par les séparatistes que par leur source d'approvisionnement.

Le 21 juillet, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté une résolution réclamant aux séparatistes un accès libre et sécurisé au site du crash, cependant de nombreux obstacles à l'enquête et au retour des corps à leurs familles de la part des séparatistes ont été reportés sur le terrain. Plusieurs cas de pillage sur les victimes du crash par les séparatistes ont également été reportés. Les Pays-Bas ont ouvert une enquête pour meurtres, crimes de guerre, et pour tir intentionnel sur un avion de ligne.

Les échanges de tirs lors des combats entre l'armée ukrainienne et les groupes séparatistes n'épargnent pas les civils. La population fuit les zones de combat où leur sécurité n'est pas garantie. Selon le Haut Commissariat aux réfugiés, environ 100 000 personnes ont été déplacées en Ukraine et 130 000 auraient gagné le territoire de la Fédération de Russie au 18 juillet 2014. Dan MacNorton, porte-parole du HCR a déclaré le 25 juillet 2014 que les déplacés fuyaient leur foyer en raison des «préoccupations liées à la sécurité, et à la crainte de se retrouver pris au milieu des combats», selon les témoignages recueillis par le personnel de l'ONU<sup>4</sup>.

## **2. Enlèvements et tortures : l'escalade de la terreur**

Avant le début de la crise ukrainienne en novembre, les forces de l'ordre du pays pratiquaient, malgré le renforcement des lois dans ce domaine, la torture sur des personnes arrêtées et poursuivies. Ainsi, malgré la loi de novembre 2012, interdisant l'utilisation lors des procès des confessions obtenues sous la torture, cette pratique a continué de manière systémique<sup>5</sup>, notamment à cause de l'impunité dont bénéficiaient les officiers de police.

<sup>3</sup> <http://www.hrw.org/node/127607>

<sup>4</sup> <http://www.20min.ch/ro/news/dossier/ukraine/story/100-000-d-plac-s---130-000-r-fugi-s-ont-fui-en-Russie-11618809>

<sup>5</sup> <http://helsinki.org.ua/index.php?id=1372339170>

Des centaines de cas d'enlèvements et de tortures ont été recensés depuis le début du mouvement d'opposition au président Yanoukovitch à Kiev jusqu'aux récents événements en Crimée et à l'Est de l'Ukraine.

Les premiers cas d'enlèvements et de tortures ont été reportés en janvier 2014<sup>6</sup>, visant les manifestants d'opposition du mouvement Euromaïdan à Kiev.

Les enlèvements et tortures se sont intensifiés dans le contexte de guerre civile à l'est et au sud de l'Ukraine impliquant des milices pro-russes, avec parfois la participation de russes, selon plusieurs témoignages de personnes capturées. Les enlèvements ont pour objectif de faire pression sur les militants et leaders du camp adverse et d'obtenir des informations, notamment sur leurs liens présumés avec le mouvement d'extrême-droite Pravy Sektor. Ces enlèvements et tortures sont rarement suivis d'enquêtes et de poursuites judiciaires sérieuses, laissant toute impunité aux groupes armés de poursuivre leurs actions.

Depuis mai et l'intensification des combats, au moins une dizaine de cas de détentions arbitraires par les forces ukrainiennes ont été également recensés, visant notamment des journalistes et des militants séparatistes.

De plus en plus de personnes non impliquées dans le conflit sont victimes d'enlèvements (pratique de la rançon) et de mauvais traitements, selon le bureau du Haut Commissaire pour les Droits de l'homme des Nations Unies<sup>7</sup>. Les autorités ukrainiennes sont pour l'instant dans l'incapacité de protéger les civils, qui fuient les violences vers d'autres régions de l'Ukraine ou la Russie.

### **2.1. Multiplication des enlèvements et tortures par les forces pro-russes**

Les témoignages des victimes font état des difficiles conditions d'enfermement (caves, cellules d'isolement humides et sans lumière) et d'interrogatoires violents centrés sur leurs relations avec les mouvements d'opposition aux pro-russes. Les interrogatoires seraient caractérisés par des coups fréquents, l'usage d'armes « traumatiques » et même d'électrochocs, des coupures à vif, l'injection de substances, la privation de sommeil, des violences sexuelles, des simulations d'exécutions et d'autres formes de torture sévère.

#### La situation en Crimée

Le 08 mars<sup>8</sup> deux militantes du mouvement Automaidan (participant au mouvement Euromaidan par l'organisation de manifestations en voitures) **Oleksandra Ryazhtseva** et **Ekaterina Butko**, ont été enlevées alors qu'elles rejoignaient la Crimée<sup>9</sup> pour apporter des lettres aux soldats des troupes ukrainiennes. Emmenées à un premier campement puis dans un sous-sol, les jeunes femmes ont rapportées avoir été battues à plusieurs reprises, les mains liées. Leurs cheveux ont été également coupés en signe de représailles. Elles ont été interrogées durant 3 jours l'une après l'autre sur le financement, les soutiens politiques, les activités et l'organisation du mouvement Automaidan. Elles ont été libérées en même temps que le photographe de presse **Oleh Kromples** et **Yevhen Rakhno**, qui conduisait la voiture au moment de la capture. Trois militants du mouvement Automaidan seraient encore en captivité : **Oleksiy Grytsenko**, **Sergéï Suprun**, et **Natalia Lukyanenko**.

---

<sup>6</sup> Le 22 janvier, le corps mutilé de **Yuriy Verbytskyi**, militant d'Euromaidan, a été découvert près du village de Hnydin (district de Boryspil). Il aurait été kidnappé, ainsi que le militant Igor Lutsenko, par des inconnus à l'hôpital Alexandrovskaïa de Kiev où il était soigné depuis le 20 janvier après des affrontements avec les forces de l'ordre ukrainiennes. Les deux militants auraient été détenus dans un garage et auraient subi des tortures.

<sup>7</sup> Report on the Human Rights Situation in Ukraine – 15 July 2014 : [http://www.ohchr.org/Documents/Countries/UA/Ukraine\\_Report\\_15July2014.pdf](http://www.ohchr.org/Documents/Countries/UA/Ukraine_Report_15July2014.pdf)

<sup>8</sup> <http://khpg.org/en/index.php?id=1394447426>

<sup>9</sup> <http://uacrisis.org/abducted-automaidan-activists/>

Le 9 mars 2014, **Andreï Schekun**<sup>10</sup>, président de l'organisation du Centre de coopération culturelle de Crimée « La maison ukrainienne », et **Anatoly Kovalsky**, ont été enlevés à la gare de Simferopol et détenus pendant 11 jours par un groupe d'hommes armés. Les deux hommes comptaient parmi les organisateurs d'une manifestation marquant l'anniversaire de la naissance de Taras Shevchenko, célèbre poète ukrainien, Et contre l'« agression russe en Crimée ». Selon leurs témoignages, ils auraient été interrogés et battus tous les jours. Les questions portaient sur leurs relations avec le mouvement de contestation de Maïdan et avec l'organisation d'extrême-droite Pravy Sektor (« Secteur Droit »). Parmi les tortionnaires, certains étaient appelés les « enquêteurs russes ». Les détenus ont été victimes de mauvais traitements, notamment par armes dites « traumatiques » et ont subi des électrochocs. Ils ont également été menacés de mort par des agents de la Berkut (milice ukrainienne dissoute en février 2014), présentés comme tels par leurs kidnappeurs. Après leur libération, ils ont été hospitalisés pour des blessures dues aux armes « traumatiques ».

Le 10 mars 2014, **Igor Kiriuschenko**, militant des droits civils, a été enlevé à Sébastopol alors qu'il était en contact téléphonique avec le secrétariat du Parti Républicain Ukrainien, dont il était membre. Outre sa participation à l'organisation de manifestations pro-ukrainiennes, Igor Kiriuschenko avait notamment apporté son aide aux soldats ukrainiens des unités militaires occupées et bloquées par les forces russes. Il avait participé à la manifestation pour l'anniversaire de la naissance de Taras Shevchenko le 9 mars à Sébastopol et contre l'occupation militaire russe.

Le 11 mai au matin à Simferopol, le producteur de film ukrainien et militant d'EuroMaidan **Oleg Sentsov** a été enlevé par les services secrets russes, ainsi que trois autres personnes, **Gennadyi Afanasiev**, juriste, **Alexey Chirny**, historien, et **Alexander Kolchenko**, militant anarchiste et antifasciste. D'abord détenus à Simferopol, ils ont été transférés à la prison de Lefortovo de Moscou. Ils sont accusés d'être à l'origine d'un plan d'attaques terroristes, en lien avec le groupe d'extrême-droite Secteur Droit. Les seules preuves de ces allégations sont les « confessions » de Gennadyi Afanasiev et Alexei Chirny diffusées à la télévision russe et obtenues dans des conditions douteuses. Les quatre hommes risquent jusque 20 ans de prison pour « terrorisme » (article 205 du Code pénal russe), « participation et planification d'une organisation terroriste » (article 205.4) et détention illégale d'armes (article 222). Oleg Sentsov a déclaré avoir subi des tortures et des mauvais traitements alors qu'il était encore détenu dans le bâtiment des services secrets à Simferopol<sup>11</sup>.

### La situation à l'Est : régions de Donetsk et Sloviansk

Les enlèvements et cas de tortures se multiplient de manière particulièrement inquiétante dans le Donbass. Selon le ministère de l'Intérieur ukrainien, entre avril et juillet 2014, 717 personnes auraient été enlevées par les séparatistes dont 437 seulement ont été relâchés. Selon la mission du Haut Commissaire aux Droits de l'Homme des Nations Unies, qui a suivi 400 cas de personnes enlevées depuis avril 2014, parmi eux 4 personnes sont morts (trouvés morts avec des signes de tortures), 185 ont été relâchées et 211 sont toujours détenues, dont 9 femmes.

Un climat de peur a été instauré par les séparatistes qui utilisent désormais les enlèvements comme source de revenus, en réclamant des rançons entre 30 000 à 200 000 dollars contre la libération des personnes détenues<sup>12</sup>. Si la plupart des personnes enlevées sont des militants, des journalistes ou des officiels, la population civile dans son ensemble semble désormais visée par ces enlèvements : professeurs, étudiants, prêtres... Plusieurs ONG se sont créées pour venir en aide à la population civile, telles que Donbass SOS<sup>13</sup> ou Vostok SOS<sup>14</sup>. Ainsi, selon les témoignages fournis à la mission

<sup>10</sup> Interview d'Andreï Schekun : <https://www.youtube.com/watch?v=TpevSYLdcAw>

<sup>11</sup> <http://www.khpg.org.ua/en/pda/index.php?id=1404734406>

<sup>12</sup> <http://www.khpg.org.ua/en/pda/index.php?id=1404426473>

<sup>13</sup> <http://donbasssos.org/>

<sup>14</sup> <http://vostok-sos.org/>

internationale de la FIDH en Ukraine, en l'absence d'une réponse adéquat des autorités, certaines ONG proposent même aux ravisseurs qui n'osent pas libérer leurs otages du fait des tortures subies d'accompagner les victimes pour des soins dans les hôpitaux locaux aux fins d'accélérer leur libération.

Trois corps sans vie ont été retrouvés fin avril 2014 dans la rivière de Torets. Le corps mutilé de **Volodomyr Rybak**, membre du parti « Batkivchtchyna » et député du conseil municipal de Horlivka (région de Donetsk) a été retrouvé près du village de Raihorodok. Selon la police locale, il aurait été enlevé le 17 avril après un rassemblement pro-ukrainien à Horlivka par des pro-russes, torturé, puis assassiné. Selon l'enquête du Service de Sécurité Ukrainien, le responsable de l'assassinat pourrait être Igor Bezler, lieutenant-colonel des renseignements russes. Le 25 avril, le corps de **Yury Diakovskiy**, jeune homme de la région de Lvov, a été retrouvé mutilé dans la rivière de Torets, tout comme le corps de **Yury Popravka**<sup>15</sup> étudiant de l'institut polytechnique de Kiev, disparu le 17 avril. Selon le rapport de police, les hommes auraient été jetés inconscients mais encore vivants dans la rivière.

Le 4 mai, **Alexandr Vovk**<sup>16</sup> et **Alexandr Gurov**, membres de l'Union Indépendante des mineurs ukrainiens, **Konstantin Museiko**, **Valeriy Pavlik** et **Oleg Bubich**, conseillers municipaux de la ville de Novogradovka (région de Donetsk), ainsi qu'un autre homme ont été enlevés par un groupe de 10 individus armés, qui ont fait irruption dans la maison de Konstantin Museiko<sup>17</sup>. Après avoir tiré sur le chien de Museiko, le groupe armé aurait emmené les hommes au quartier général dit de la « République populaire de Donetsk », où ils auraient été torturés. Les kidnappeurs souhaitaient obtenir un transfert des bénéfices financiers de Museiko au mouvement séparatiste. Le 5 mai, 3 hommes ont été relâchés.

Le 6 mai, le responsable d'un des services de police de Hrorlivka **Sergeï Chernyshev**<sup>18</sup> a été blessé par balle avant d'être capturé et détenu par des militants pro-russes dans les bureaux de police de la ville occupés par les séparatistes.

Le 8 mai, le corps sans vie de **Valery Salo**<sup>19</sup>, chef du centre culturel Prosvita a été retrouvé dans sa voiture brûlée dans la forêt de Hrekivsk, dans la région de Lugansk. Valery Salo était un paysan de rasny Lyman (région de Donetsk), militant pour l'unité de l'Ukraine. Selon Maria Olinyuk, une militante des droits de l'homme de la région, l'homme aurait été enlevé par des hommes armés alors qu'il se rendait à une réunion de l'institution culturelle Prosvita, et aurait subi des tortures de la part de ses agresseurs.

Le 14 mai, selon l'ONG Kharkhiv Human Rights Protection Group<sup>20</sup>, **Alexandra Shevchenko**, directrice de l'école n°43 de Lugansk, a été enlevée par plusieurs hommes masqués qui l'auraient maltraitée devant les enfants et le personnel de l'école, puis emmenée aux anciens bureaux des services secrets ukrainiens occupés par les séparatistes. Alexandra Shevchenko avait refusé d'organiser le référendum d'auto-détermination le 11 mai. Elle a été relâchée plusieurs heures après sa détention.

Le 26 mai, un officier de police a été enlevé par un groupe de « cosaques » à Anratsyt, dans la région de Lougansk. La famille du policier a reçu une demande de rançon d'1 million de gryvnias, soit près de 80 000 dollars.

<sup>15</sup> <http://khpg.org/en/index.php?id=1398430527>

<sup>16</sup> Interview d'Aeksandr Vovk: <https://www.youtube.com/watch?v=zXjfALHFP9s>

<sup>17</sup> <http://www.civicsolidarity.org/article/950/update-situation-ukraine-5-6-may>

<sup>18</sup> <http://www.civicsolidarity.org/article/950/update-situation-ukraine-5-6-may>

<sup>19</sup> <http://khpg.org/en/index.php?id=1399641983>

<sup>20</sup> <http://khpg.org/en/index.php?id=1400074144>

Le 26 mai, quatre observateurs de l'OSCE ont été enlevés par des séparatistes pro-russes de la région de Lougansk avant d'être relâchés le 27 juin à Donetsk. Le 29 mai, quatre observateurs de l'OSCE ont également été enlevés et détenus à Lougansk par des séparatistes, puis relâchés le 28 juin, toujours à Donetsk.

Le 08 juin, quatre membres de l'Eglise évangélique de la Transformation ont été enlevés par des séparatistes de la « République Populaire de Donetsk ». Les deux fils du Pasteur Alexander Pavenko, Ruvim et Albert, ainsi que les diacres Viktor Brodarsky et Volodomyr Velychko ont été torturés et retrouvés morts en juillet 2014<sup>21</sup>.

Le 23 juin, deux étudiants de l'université de médecine de Donetsk, **Mykhailo Savytsky** et **Arten Sukhodolov** ont été enlevés près de leur hôtel<sup>22</sup>. Selon des témoins, ils ont été jetés au sol, ligotés et emmenés par des hommes armés. Les séparatistes ont déclaré que les deux hommes seraient utilisés dans l'armée de la « République Populaire de Donetsk » pour creuser des tranchées.

Le 24 juin, **Serhiy Sergiyenko**, conférencier à l'Université Ukrainienne Nationale de l'Est, a été enlevé par des hommes armés à son domicile. Selon des proches, il aurait pu être enlevé à cause de la diffusion sur internet de photos et vidéos des équipements des séparatistes<sup>23</sup>.

Le 08 juillet, **Yuri Ivanov**<sup>24</sup>, prêtre de l'Eglise Orthodoxe ukrainienne, a été enlevé à Donetsk par des militants pro-russes. Le 03 juillet, le **Père Tikhon**, a été enlevé par un groupe se faisant appeler l' « Armée orthodoxe russe »<sup>25</sup>, puis relâché deux semaines plus tard, après avoir subi des mauvais traitements physiques et psychologiques.

Le 09 juillet, **Nadejda Savtchenko**, pilote pour l'armée ukrainienne a été enlevée en Ukraine à Lougansk par les séparatistes puis transférée en Russie et transmise, d'après son témoignage le sac sur la tête, aux services russes. Détenue dans le centre de détention préventive à Voronej, elle est accusée par le Comité d'enquête russe de la mort de deux journalistes de VGTRK, tués le 17 juin dans la région de Lougansk, **Igor Korneliouk** et **Anton Volochine**. Son interrogatoire filmé a par ailleurs été rendu public. Kiev, de son côté, a accusé la Russie d'avoir enlevé la pilote, en lui faisant passer la frontière de force, et en a demandé la « libération inconditionnelle ». Pour le ministère des Affaires étrangères ukrainien, c'est la preuve que les prorusses œuvrent « en étroite coopération avec les services de sécurité » du Kremlin.

## **2.2. Enlèvements et tortures par les forces ukrainiennes**

Le rapport de la mission du Haut Commissaire aux droits de l'Homme des Nations Unies du 15 juin 2014 a relevé 11 cas de disparitions forcées par les forces ukrainiennes, qui concernent des militants séparatistes de Lougansk et Donetsk, mais aussi des professionnels des médias (voir partie 3). Dans son rapport du 15 juillet, la mission n'a pas pu donner un nombre mis à jour mais à confirmé la tendance.

Le 6 mai, **Igor Kakidzianov**, ministre de la défense de la « République Populaire de Donetsk » a été arrêté lors d'une offensive des forces ukrainiennes. Il aurait été ensuite interrogé par des hommes du leader du Parti Radical ukrainien, candidat à l'élection présidentielle, hors des règles du droit national et international et subi des tortures<sup>26</sup>.

Le 25 juin, **Vladislav Aleksandrovich**, a été torturé par des hommes des forces

<sup>21</sup> <http://khpg.org/en/index.php?id=1405936264>

<sup>22</sup> <http://www.khpg.org.ua/en/pda/index.php?id=1403731546>

<sup>23</sup> <http://www.khpg.org.ua/en/pda/index.php?id=1403723844>

<sup>24</sup> <http://www.khpg.org.ua/en/pda/index.php?id=1404866060>

<sup>25</sup> <http://khpg.org/en/index.php?id=1405370510>

<sup>26</sup> <http://dozor.kharkov.ua/themes/1001346/1150545.html>

ukrainiennes après avoir diffusé sur internet des vidéos des opérations militaires à Mariupol, selon l'ONG Amnesty International<sup>27</sup>.

### **3- Violations de la liberté d'information et d'expression**

#### **3.1 Des journalistes enlevés, torturés et tués**

Depuis janvier 2014, il est devenu très difficile et dangereux d'exercer des activités de journaliste en Crimée et dans l'est de l'Ukraine. Les professionnels des médias sont particulièrement visés par les enlèvements. Dans la région de Lougansk, les séparatistes ont ainsi annoncé offrir une « récompense » de 2000 à 10 000 dollars pour chaque journaliste enlevé<sup>28</sup>. De nombreux témoignages de journalistes libérés attestent de violences et mauvais traitement pendant les détentions, perpétrées par les séparatistes ou les forces ukrainiennes.

Plusieurs journalistes ont été blessés alors qu'ils couvraient les combats entre l'armée ukrainienne et les groupes séparatistes. 6 journalistes auraient trouvé la mort durant l'exercice de leur activité en Ukraine depuis le début du conflit, selon l'ONG Reporters sans frontières.

Du 13 avril au 06 mai, à Sloviansk, le blogueur **Artem Deïnega** et l'observateur de l'ONG Open Dialogue Foundation, journaliste de profession, **Sergeï Lefter**, ont été détenus par des miliciens pro-russes. Ils ont déclaré avoir subi des violences lors des interrogatoires.<sup>29</sup>

Le 25 avril, le journaliste **Iouri Leliavski**, correspondant de la chaîne de télévision ZIK, travaillant également pour RIA Novosti, a été enlevé par des pro-russes à Sloviansk, à peine une heure après son arrivée. Iouri Leliavski a été détenu dans les sous-sols du quartier général des pro-russes (anciens bureaux des services secrets ukrainiens) jusqu'au 9 mai, dans une cellule avec une dizaine d'autres personnes, les yeux bandés.

Le 09 mai, un cameraman freelance de l'agence Ruptly travaillant pour la chaîne de télévision Russia Today, aurait été blessé par balle lors de combats de rue à Mariupol.

Le 10 mai, un journaliste de la chaîne de télévision russe Kuibishev 61 aurait été arrêté par les forces de l'ordre ukrainiennes à un checkpoint alors qu'il se rendait de Sloviansk à Kramatorsk. Selon la mission du Haut Commissariat des Droits de l'Homme des Nations Unies en Ukraine, une enquête aurait été ouverte le 15 mai.

Le 11 mai, le correspondant du journal russe Novaïa Gazeta **Pavel Kanyguine** a été enlevé à Artemivsk (région de Donetsk), par des pro-russes de la « République populaire de Donetsk », qui avaient confirmé qu'ils détenaient le journaliste, qui avait couvert le référendum du 11 mai en faisant état d'irrégularités qu'il avait constatées. Il a affirmé avoir subi des violences pendant son interrogatoire<sup>30</sup>, avant d'être relâché le 12 mai.

Le 15 mai, un journaliste et un cameraman, travaillant pour la chaîne ukrainienne ICTV ont été arrêtés à la frontière. Ils ont été relâchés après 15 heures d'interrogatoire sans eau ni nourriture. Leurs photos et vidéos ont été détruites.

<sup>27</sup> <http://www.amnesty.org/en/news/ukraine-mounting-evidence-abduction-and-torture-2014-07-11>

<sup>28</sup> <http://www.ohchr.org/Documents/Countries/UA/HRMMUReport15June2014.pdf>, paragraphe 225.

<sup>29</sup> Interview de Sergeï Lefter : <http://www.rferl.org/content/interview-freed-hostage-ukraine-lefter-slovyansk-journalist/25381969.html>

<sup>30</sup> Interview de Pavel Kanyguine : [http://tvrain.ru/articles/menja\\_doprashivali\\_razdeli\\_i\\_bili\\_zhurnalist\\_novoj\\_kanygin\\_vyshel\\_na\\_svjaz\\_s\\_d\\_ozhdem\\_srazu\\_posle\\_osvobozhdenija-368243/](http://tvrain.ru/articles/menja_doprashivali_razdeli_i_bili_zhurnalist_novoj_kanygin_vyshel_na_svjaz_s_d_ozhdem_srazu_posle_osvobozhdenija-368243/)

Le journaliste tatar **Omar Pashaev**, le caméraman turc Djengiz Tizgan et plusieurs autres journalistes<sup>31</sup> ont été arrêtés par les services secrets russes (FSB) du service de lutte contre l'extrémisme, accusés d'avoir couvert la manifestation de commémoration des victimes de la déportation organisée le 18 mai en Crimée. Omar Pashaev a été détenu pendant 4 heures, où il a raconté avoir été battu et humilié.<sup>32</sup>

Le 18 mai, deux journalistes de Life News, **Oleg Sidyakin** et **Marat Saychenko** ont été détenus lors d'une attaque de l'armée ukrainienne près de Kramatorsk. Ils auraient été battus lors des deux premiers jours de détention, enfermés dans un trou, les yeux bandés et les mains liées, avant d'être transférés à Kiev. Ils ont finalement été relâchés le 24 mai.

Le 24 mai, le photographe italien **Andrea Rocchelli** et militant russe des droits de l'homme **Andreï Mironov**, ont trouvé la mort par un tir de mortier dans la région de Sloviansk. Le photographe français **William Roguelon** [a, lui, été blessé](#) aux jambes.

Le 06 juin, **Andreï Souchenkov** et **Anton Malychev**, journalistes pour la chaîne de télévision russe Zvezda, ont été arrêtés à un checkpoint de la Garde Nationale Ukrainienne (GNU) près de Sloviansk. Ils ont été détenus jusqu'au 08 juin, suspectés selon une déclaration de la GNU de « collecter des informations sur les checkpoints », dans une petite cellule, menottés et la tête couverte.

Le 03 juin, le journaliste **Anton Vodiane**, travaillant pour Insider, a été interpellé par des soldats ukrainiens dans la région de Kharkov. Il a été ligoté et passé à tabac pendant plusieurs heures par les militaires, qui lui reprochaient à tort de ne pas avoir ses accréditations,

Le 17 juin, dans la région de Lougansk, deux collaborateurs du groupe audiovisuel public russe VGTRK Igor Korneliouk, journaliste et Anton Volochine, preneur de son, travaillant pour le groupe, ont été tués par un tir de mortier.

Le 30 juin, **Anatoli Klian**, cameraman de la chaîne russe Pervy Kanal, est mort des suites d'une blessure par balle reçue aux environs de Donetsk.

Le 30 juin également, la journaliste **Anastasia Stanko** et le cameraman **Ilya Beskorovainy**, de la chaîne ukrainienne Hromadske TV ont été arrêtés à Lougansk et conduits dans le sous-sol d'un des bâtiments occupé du centre-ville. Ils étaient officiellement suspectés de travailler comme espions pour l'armée ukrainienne. Après une mobilisation nationale, les deux professionnels des médias ont été relâchés.

Une dizaine de journalistes étrangers ont été interpellés le 19 juillet alors qu'ils essayaient de couvrir l'enquête ouverte après le crash du Boeing 777 de la Malaysia Airlines le 17 juillet : **Kevin Bishop**, journaliste pour la BBC, **Anna Nemtsova**, correspondante russe de The Daily Beast, **Simon Shuster**, journaliste américain pour Time Magazine, **Lucia Sgueglia**, correspondante italienne, **Paul Hansen** et **Jan Lewenhagen**, journalistes du quotidien suédois Dagens Nyheter ont été interrogés plusieurs heures avant d'être relâchés. Une équipe de journalistes de Russia Today a été également détenue toute la nuit du 19 au 20 juillet.

Le 20 juillet, le journaliste polonais **Piotr Andruseczko** travaillant pour *Nowa Europa wschodnia* a été détenu par les séparatistes à Donetsk dans le bâtiment occupé des services secrets ukrainiens. Un

---

<sup>31</sup><http://khpg.org/en/index.php?id=1400528726>

<sup>32</sup><http://korrespondent.net/ukraine/politics/3365210-krymskyi-zhurnalyst-osman-pashaev-rasskazal-o-svoem-zaderzhanny>

des militants séparatistes lui aurait confirmé qu'ils avaient ordre d'arrêter tous les journalistes occidentaux dans la zone<sup>33</sup>.

Le 22 juillet, le journaliste freelance travaillant pour CNN, **Geoffrey Pyatt**, a été enlevé par des séparatistes et emmené dans le bâtiment occupé des services secrets ukrainiens à Donetsk.

Dans la nuit du 22 au 23 juillet, quatre journalistes, dont **Graham Phillips**, correspondant de Russia Today, ont disparu dans la zone de combats à l'est de l'Ukraine.

### **3.2 Menaces et intimidations**

Journalistes et médias travaillant en Ukraine sont quotidiennement victimes de menaces et d'intimidations, de la part des deux forces en présence. Les obstructions au travail des journalistes sont nombreuses : menaces téléphoniques et physiques, interdiction de couvrir certains événements, (par exemple, les élections du 25 mai), attaque de bureaux, interdiction d'émettre pour certaines chaînes de télévision... Le conflit a entraîné un climat général de désinformation.

En mai, à Donetsk, le bureau régional de la télévision nationale a été bloqué par une centaine d'hommes armés. L'équipe de journalistes a également reçu des menaces téléphoniques.

Le 08 mai, deux journalistes ayant reçu des menaces, ont fui la région de Donetsk, craignant pour leur vie, pour gagner Lvov, selon le rapport de la mission du Haut Commissaire des droits de l'homme aux Nations Unies. Le 13 mai, un site internet de Severodonetsk, dans la région de Lougansk, a été suspendu et ses collaborateurs forcés de fuir suite à de sérieuses menaces.

De nombreux journalistes ont été empêchés de couvrir les élections du 25 mai. Entre le 20 et 24 mai 2014, l'Organisation pour la Coopération et la Sécurité en Europe a dénombré au moins cinq équipes de chaînes de télévision et cinq journalistes interdits d'entrée sur le territoire ukrainien.

La recrudescence des combats entraîne une augmentation des attaques et menaces contre les journalistes, contraignant plusieurs médias à stopper leur travail. Début juin, plusieurs journaux de la région de Donetsk, Horniak, Donetskie Novosti et Vetcherny Donetsk ont décidé de suspendre leurs activités. Les bureaux du journal Horniak avaient été incendiés le 06 juin et le rédacteur en chef de Vetcherny Donetsk **Leonid Lapa** enlevé le 02 juin. Le 26 juin, les locaux du journal Pro Gorod de Torez, dans la région de Donetsk, ont été envahis et pillés par des hommes armés qui ont saisis les équipements professionnels, les effets personnels et les passeports des journalistes. L'équipe du journal a été menacée de représailles si elle poursuivait son activité. Les locaux du journal avait déjà été incendiés en avril.

Dans les régions tenues par les séparatistes, plusieurs groupes de diffusion ont été forcés d'arrêter la transmission des chaînes ukrainiennes pour diffuser uniquement des chaînes russes ou des programmes propres aux séparatistes, comme dans la « République Populaire de Donetsk ». En mai, à plusieurs reprises (11, 13, 19 et 20 mai), des hommes armés ont occupé la tour de télévision de Sloviansk, entraînant l'interruption des diffusions en cours. Le 14 mai, des séparatistes armés ont également occupé la tour de télévision de Kramatorsk, qui diffuse les chaînes pour plusieurs villes de la région. Le 08 mai, la société Vokar Holding de Severodonetsk a été forcée d'interrompre la diffusion de plusieurs chaînes ukrainiennes, sous la menace d'un groupe de militants pro-russes armés. Des incidents similaires ont été rapportés à Lougansk, Krasnyi Luch et Alchevsk. Le 05 juin, des représentants de la « République Populaire de Donetsk » ont ordonné à un diffuseur de Donetsk d'arrêter la transmission des chaînes ukrainiennes.

## **4 – Violations des droits des minorités**

---

<sup>33</sup> <http://khpg.org/en/index.php?id=1406123538>

#### **4.1. Les Tatars de Crimée menacés**

Depuis la scission de la Crimée, **les minorités sur ce territoire sont victimes de menaces et violences en raison de leur appartenance ethnique et/ou religieuse**. Les tatars de Crimée sont particulièrement visés par les attaques du nouveau gouvernement de Crimée **et du groupe d'"Auto-défense de la Crimée"**.

Au 1er avril, 3000 personnes avaient fui la Crimée, dont 80% de tatars, qui craignent pour leur sécurité. Des **menaces** verbales ou anonymes ont été rapportées : les habitations de familles tatars de Crimée ont été marquées dans plusieurs districts de Crimée, notamment celui de Dzhankoy. Les tatars de Crimée craignent d'être victime de violences et d'être dépossédés de leurs biens. Rustam Termigaliev, nouveau vice premier-ministre, a en effet annoncé que tous les tatars de Crimée devaient renoncer à leurs terrains, occupés illégalement au retour de la déportation de masse organisée par Staline, terrains qui appartiennent historiquement aux tatars de Crimée.

Depuis l'arrivée des nouvelles autorités, les tatars de Crimée se voient **forcés de choisir** ou la nationalité russe ou la fuite de Crimée. De nombreuses personnes se sont vues **dépossédées de leurs biens par les gardes-frontières alors qu'elles quittaient la Crimée. Un groupe de 36 personnes, dont 6 enfants, ont été dépouillés de leur argent et pièces d'identité après avoir été détenues par "des hommes en uniforme vert"**.<sup>34</sup>

**Mustafa Djemilev**<sup>35</sup>, militant des droits de l'homme et leader de la communauté des tatars de Crimée, a été déclaré persona non grata par le parlement de Crimée le 2 mai : en réaction, 5000 personnes se sont réunies pacifiquement au check-point russe d'Armyansk. Les **accusations d'extrémisme** visant des leaders ou militants tatars font craindre une radicalisation de la situation. Natalya Poklonskaya, procureure de Crimée, a averti que le Mejlis<sup>36</sup>, serait interdite si elle entreprenait des activités jugées « extrémistes ». Le chef du Mejlis Refat Choubarov a été accusé d'organiser des manifestations illégales en soutien à Djemilev, et le 05 juillet, de retour d'un meeting, il a été informé de son interdiction de résidence en Crimée pour 5 ans.<sup>37</sup> Zayr Smedlyayev, chef du Congrès des Tatars de Crimée aurait reçu un avertissement « écrit » de la police. Le 15 mai, 3 maisons, dont deux appartenant au responsable des Relations extérieures du Mejlis ont été fouillées par des hommes du FSB, les services secrets russes. Alim Khamzin est suspecté par les autorités russes de « préparer des attaques terroristes ». Selon le Center for Civil Liberties, les militants de la communauté auraient reçu des menaces d'enlèvement et de torture, et seraient fortement incités à obéir et respecter le nouveau gouvernement.

Les tatars subissent des restrictions dans leur **liberté de rassemblement et de manifestation**. Alors que 2014 marque l'anniversaire des 70 ans de la déportation des tatars de Crimée par Staline, les manifestations prévues le 18 mai ont d'abord été interdites, pour la première fois depuis 23 ans. Le 16 mai, les autorités de Crimée ont en effet annoncé que tout rassemblement public serait impossible jusqu'au 6 juin, au vu de la situation dans le sud-ouest de l'Ukraine. Si une manifestation a finalement pu se tenir, elle n'a pas pu avoir lieu comme prévu à Simferopol.

#### **4.2. Autres minorités ethniques religieuses ou sexuelles menacées**

D'autres minorités ont été visées depuis le changement de gouvernement. Plusieurs chefs religieux ont dû fuir la Crimée. Le rabbin Mikhail Kapustin a ainsi fui Simferopol après avoir reçu des menaces **antisémites**<sup>38</sup>. Dans le Donbass, dans la nouvelle "République populaire de Donetsk", des pamphlets antisémites auraient été distribués afin d'intimider les membres de la communauté juive de la région.

A l'est de l'Ukraine, la **minorité rom** vit sous la menace d'actions racistes et violentes. Des

<sup>34</sup> <http://www.civicsolidarity.org/article/911/crimea-update-events-24-march-2014>

<sup>35</sup> <http://www.rferl.org/content/ukraine-crimea-dzhemilev-interview/25387012.html>

<sup>36</sup> Mejlis : principale instance de gouvernement des tatars de Crimée

<sup>37</sup> <http://www.khpg.org.ua/en/pda/index.php?id=1404610996>

<sup>38</sup> <http://glavnoe.ua/news/n170400>

maisons ont été envahies. De nombreuses victimes, hommes, femmes et enfants, ont été volées et agressées à Sloviansk. Selon un témoignage recueilli par l'ONG Center for Civil Liberties, des hommes armés ont emporté les biens volés dans des camions, selon des ordres donnés par Vyacheslav Ponomarev, le leader séparatiste de la ville.

Selon l'organisation Insight<sup>39</sup>, qui a ouvert en juin 2014 un centre d'hébergement pour les personnes **LGBT** fuyant les conflits à l'est du pays et la Crimée, la situation des minorités sexuelles s'est aggravée en Ukraine, notamment dans les régions tenues par les séparatistes. Fin mai, Oleg Yashtulov, militant des droits de l'homme et des droits LGBT a été menacé de mort par des séparatistes de la "République Populaire de Donetsk" et contraint à la fuite<sup>40</sup>.

Une marche pour l'égalité, prévue le 05 juillet à Kiev, a finalement été annulée par les autorités, la police refusant d'en assurer la sécurité. Le maire de la ville a ainsi déclaré que "ce n'était pas le moment pour des divertissements". Cette annulation a été dénoncée par plusieurs ONG ukrainiennes de défense des droits de l'homme et des droits LGBT et interprétée comme la confirmation d'une tendance à la discrimination des minorités sexuelles, dont les droits ont été bafoués par tous les régimes politiques depuis l'indépendance de l'Ukraine.

## **5. Lutte contre l'impunité: de nombreux obstacles**

Le mouvement de protestation de Maïdan, puis l'annexion de la Crimée et les combats entre les groupes armés séparatistes et les forces ukrainiennes à l'est de l'Ukraine ont fait des centaines de victimes civiles. La responsabilité des autorités pro-russes est mise en cause tout comme celle des autorités ukrainiennes s'agissant de la répression des manifestations de protestation de Maïdan en janvier et février 2014, des événements d'Odessa du 2 mai 2014 ou du bombardement d'un hôpital à Krasny Liman le 03 juin 2014.

L'accès à la justice des victimes de violations perpétrées par les groupes armés pro-russes et la lutte contre l'impunité de leurs auteurs sont rendus quasi impossibles pour le moment du fait de l'absence de l'autorité de l'Etat dans les territoires sous contrôle de cette partie au conflit.

S'agissant de la lutte contre l'impunité des auteurs de violations commises par les autorités et agents de l'Etat ukrainien, force est également de constater de nombreux obstacles et un manque de volonté politique qui entravent l'administration efficace et indépendante de la justice. La justice doit jouer un rôle essentiel dans le règlement de la crise, la non répétition des violations des droits humains et la consolidation d'un Etat de droit étant essentiel à une société apaisée.

### **5.1. Enquêtes en cours sur les événements de Maïdan**

La répression du mouvement de protestation de Maidan par les forces de l'ordre ukrainiennes aurait causé la mort de 113 personnes, selon l'initiative Euromaidan SOS. Le 30 novembre, des dizaines de personnes ont été blessées durant la dispersion de leur manifestation sur la place de Maïdan par les forces de l'ordre ukrainiennes composées de la police et des Berkut, des unités anti-émeutes. Les trois premières victimes ont été rapportées le 21 janvier, puis entre le 18 et le 20 février, une centaine de personnes ont trouvé la mort dans les affrontements entre les manifestants et la police. 80 personnes sont encore portées disparues.

Plusieurs enquêtes sont actuellement en cours et menées par le Procureur Général ukrainien, une commission parlementaire, le Conseil de l'Europe, une commission publique d'experts et un groupe d'initiative citoyenne Family Maidan, entre autres. Le Bureau du Procureur de la CPI a également annoncé l'ouverture d'un examen préliminaire sur les présumés crimes. Le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme a menée une enquête et publié ses rapports sur la situation en Ukraine.

<sup>39</sup> <http://insight-ukraine.com.ua/novosti/item/216-insayt-otkryvaet-shelter-dlya-lgbt-bezhentsev.html>

<sup>40</sup> <http://thinkprogress.org/world/2014/07/08/3457000/inside-the-quiet-struggle-for-lgbt-rights-in-ukraine/>

Suite à l'usage abusif de la violence contre les manifestants le 30 novembre 2013, l'ancien responsable de l'administration de Kiev, Oleksandr Popov et l'ancien responsable du Conseil national de défense et de sécurité ont été entendus par la Justice le 26 mai et le 05 juin 2014.

Le 24 avril, 3 officiers de la Berkut ont été arrêtés et inculpés d'homicide (article 115 du Code pénal) par le Procureur général. Depuis, aucune autre arrestation n'a eu lieu. Certains documents sur les activités des Berkut auraient été détruits, et des difficultés de coopération entre les différents ministères ont été signalées aux représentants de la mission de la FIDH et le Centre for Civil Liberties<sup>41</sup>. Le comité consultatif international du Conseil de l'Europe a renouvelé sa demande d'accéder à toutes les informations dont disposent les autorités ukrainiennes sur les événements de Maïdan le 26 juin lors d'une rencontre avec le président Petro Porochenko<sup>42</sup>.

Seuls deux officiers ont pour l'instant été condamnés, le 28 mai, pour usage excessif de la violence contre un manifestant (voir partie 1.2 page 2).

Le 17 avril, le Gouvernement de l'Ukraine a accepté la compétence de la Cour pénale internationale pour les faits de Maïdan. Le Statut de Rome permet aux pays qui ne l'ont pas ratifié comme l'Ukraine, d'accepter la compétence de la Cour. La déclaration d'acceptation de l'Ukraine est limitée aux faits commis sur son territoire entre le 21 novembre 2013 et le 22 février 2014. La CPI ne peut pas exercer sa compétence pour des faits commis après, donc, sur des violations graves de droits humains commis en Crimée ou à l'Est du pays qui pourraient être qualifiées de crimes de guerre ou crimes contre l'humanité.

Le Bureau du Procureur de la CPI a annoncé l'ouverture d'un examen préliminaire sur les présumés crimes commis à l'occasion des événements de Maïdan, pour établir s'ils sont de la compétence de la CPI, s'ils sont suffisamment graves et si les autorités nationales mènent des enquêtes et procédures crédibles.

## **5.2. Enquête sur les événements d'Odessa**

Actuellement, 6 enquêtes sont en cours sur les événements du 02 mai : elles sont menées par le ministère de l'Intérieur, par l'Unité d'Enquête Générale sur l'attitude des policiers, par les services secrets ukrainiens (SBU), par le médiateur de la République, par une Commission Parlementaire et une commission de représentants de la société civile réunie par le gouverneur. Ces différentes enquêtes menées simultanément entraînent des difficultés de coopération entre les autorités concernées et d'accès aux informations sur les officiers de la police locale étant impliqués. Les responsables des événements du 02 mai à Odessa n'ont pas encore été identifiés, plusieurs personnes ont été arrêtées puis relâchées, alors que de nombreuses questions restent en suspens notamment sur l'attitude de la police, les causes de l'incendie du bâtiment des syndicats, et les violences perpétrées contre les manifestants pro-russes et pro-ukrainiens.

## **5.3. Enquêtes sur les événements de Krasnyï Liman**

Selon la mission menée par des défenseurs des droits de l'homme dont l'ONG Memorial le 02 juillet<sup>43</sup>, une enquête préjudicielle a été ouverte après les déclarations sur les circonstances du décès de Leonid Zagoursky, médecin général de l'hôpital auprès du procureur. La FIDH a ce jour n'a

<sup>41</sup> <http://www.fidh.org/fr/europe-de-l-est-asie-centrale/ukraine/15581-mission-de-la-fidh-en-ukraine-appelle-les-autorites-a-renforcer-la-lutte>

<sup>42</sup> [http://www.coe.int/en/web/portal/international-advisory-panel/-/asset\\_publisher/EPEqGGDr0yBr/content/president-poroshenko-endorses-international-advisory-panel;jsessionid=7DAAB6E06602FC74A90EE08F4DDF6F20?redirect=http%3A%2F%2Fwww.coe.int%2Fen%2Fweb%2Fport](http://www.coe.int/en/web/portal/international-advisory-panel/-/asset_publisher/EPEqGGDr0yBr/content/president-poroshenko-endorses-international-advisory-panel;jsessionid=7DAAB6E06602FC74A90EE08F4DDF6F20?redirect=http%3A%2F%2Fwww.coe.int%2Fen%2Fweb%2Fport)

<sup>43</sup> <http://www.memo.ru/d/202670.html>

pas d'information supplémentaire sur l'évolution de cette enquête.

## **Recommandations**

**Considérant que malgré l'agression militaire et les opérations illégales des séparatistes, les autorités ukrainiennes sont responsables de la protection de la population civile et de leurs droits sur tous les territoires, FIDH et Center for Civil Liberties recommandent:**

### **Aux autorités ukrainiennes concernées:**

- de garantir la protection des populations civiles contre les violences des groupes armés séparatistes
- d'appliquer l'article 3 commun aux 4 conventions de Genève de 1949, notamment l'interdiction de *porter atteinte « à la vie et à l'intégrité corporelle, notamment le meurtre sous toutes ses formes, les mutilations, les traitements cruels, tortures et supplices »*
- de ratifier le Statut de Rome de la Cour pénale internationale et d'harmoniser en conséquence sa législation
- de déposer devant la Cour pénale internationale une déclaration pour étendre la compétence de la CPI sur les crimes commis depuis le 22 février 2014 sur l'ensemble du territoire
- de mener des enquêtes et poursuites transparentes contre les auteurs de violations des droits humains et de faciliter l'accès des victimes à la justice
- de respecter ses engagements en vertu des dispositions de la Convention contre la torture
- de poursuivre la réforme du système judiciaire pour garantir le travail indépendant des juges, en suivant notamment les recommandations de la commission de Venise (avis n°747 de décembre 2013)<sup>44</sup>
- de garantir le travail des journalistes et la liberté d'information sur les événements en cours ; de respecter le droit international en matière de protection des journalistes, notamment la résolution 1738 du Conseil de sécurité des Nations Unies.

### **Au Bureau du Procureur de la Cour Pénale Internationale:**

- De se rendre en mission officielle à Kiev, et de consulter les autorités du gouvernement et la société civile locale.
- Face aux lacunes des procédures nationales, de mener un examen préliminaire efficace et effectif, pour aboutir, tel que prévu par le Statut de Rome, à une décision fondée mais rapide sur l'ouverture d'une enquête.
- De mener les actions nécessaires pour assurer une bonne compréhension du mandat du Bureau du Procureur, de la structure de la CPI et sur la nature d'un examen préliminaire.

**Saluant les efforts déployés par le communauté internationale et notamment l'Union européenne, y compris l'attention portée à l'élaboration d'une stratégie globale qui vise la résolution des défis tant extérieurs qu'intérieurs à l'Ukraine, la FIDH et le Center for Civil Liberties constatent que les efforts déployés se concentre de manière prépondérante sur les aspects économiques et sécuritaires et recommandent en conséquence qu'une attention renforcée, concrète, et plus visible soit portée aux droits de l'homme.**

A cet effet, la FIDH et le Center for Civil Liberties recommandent notamment à l'UE de:

- Continuer à suivre de près la situation, condamnant publiquement et régulièrement toute atteinte aux droit international et au droit humanitaire tout en suivant de plus près les violations

<sup>44</sup> [http://www.venice.coe.int/webforms/documents/?pdf=CDL-AD\(2013\)034-f](http://www.venice.coe.int/webforms/documents/?pdf=CDL-AD(2013)034-f)

aux droits de l'homme pour appeler, appuyer et conduire l'ensemble des acteurs impliqués, à respecter leurs obligations internationales. Veiller notamment dans ce cadre à appeler plus fermement les autorités ukrainiennes à assurer la sécurité des populations civiles, le respect du droit humanitaire et des droits de l'homme ;

- Suivre les différents cas individuels cités plus haut et entreprendre toutes les démarches utiles pour lutter contre l'impunité, faciliter la libération des otages et des personnes détenues arbitrairement de même que la poursuite des personnes impliquées dans des actes de torture et l'accès à la justice et à réparation pour les victimes;
- Déployer toutes les démarches et programmes d'appui spécifiques utiles en soutien aux minorités, journalistes, liberté d'expression, et défenseurs des droits de l'homme
- Poursuivre son appui au mécanisme de coordination des donateurs et faciliter l'aboutissement rapide de programmes coordonnés d'appui aux droits de l'homme dans ce cadre;
- Associer les organisations de défense des droits de l'homme aux efforts de la mission de conseil de l'Union européenne sur la réforme du secteur de la sécurité civile en Ukraine (EUAM Ukraine), renforcer le volet droits de l'homme de son mandat et veiller au déploiement rapide des appuis utiles à la mise en œuvre des réformes nécessaires identifiées;
- Faire de la lutte contre l'impunité et la ratification du statut de la Cour pénale internationale un élément central de la stratégie de l'Union européenne
- Envisager d'étendre le régime de sanctions ciblées en matière de visas et de gel des avoirs aux personnes responsables, directement ou sur ordre, de graves violations aux droits de l'homme.

#### **Au Conseil de sécurité des Nations Unies:**

- De prendre toutes les mesures nécessaires pour la mise en place de la résolution 2166.